

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
309

15 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

○	INSOLITE	3
	« PAR HASARD », UN SDF DÉROBE 300 000 EUROS EN LIQUIDE À L'AÉROPORT DE ROISSY	3
○	ACTUALITÉS	3
	LA BLOCKCHAIN ENTRE DANS LA LOI FRANÇAISE	3
	LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE VA ÊTRE RÉFORMÉ POUR ÊTRE PLUS VERT	4
○	OFFRES	4
	AUDIENS ET LE SPIIL S'ASSOCIENT POUR UNE OFFRE D'ASSURANCE GLOBALE	4
	PRÉVOYANCE : METLIFE POURSUIT SA STRATÉGIE DE SIMPLIFICATION DES SOUSCRIPTIONS	5
○	DISTRIBUTION	5
	« UNE BANQUE, MAIS AVEC QUATRE ROUES »	5
	L'EXPÉRIENCE CLIENT COMPTE VRAIMENT	6
○	DIGITAL	6
	LES FRANÇAIS ET L'ÉPARGNE DIGITALE : BIENTÔT LE GRAND SAUT ?	6
	COVÉA OPTÉ POUR TALEND REAL-TIME BIG DATA PLATFORM POUR AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE SES CLIENTS	7
○	PAIEMENTS	7
	LES PROFESSIONNELS DE LA BANQUE ET DE LA MONÉTIQUE RÉCOMPENSENT LA SOCIÉTÉ PAYMOUNT	7
	MAX, LA NÉOBANQUE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA, LANCE SA CARTE BANCAIRE	8
○	RÉGLEMENTAIRE	8
	ASSURANCE-VIE : LA MISE EN GARDE DU SUPERVISEUR EUROPÉEN SUR LES UNITÉS DE COMPTE	8
	BLOCKCHAINS ET CRYPTOMONNAIES : BERCY ALERTE AU NOM DU BLANCHIMENT	9
○	RAPPROCHEMENTS	9
	JOUER COLLECTIF, LA STRATÉGIE GAGNANTE DES FINTECHS	9
	CRÉDIT CONSO : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RACHÈTE DES ACTIVITÉS DE LOCATION À CEGEDIM	10

INSOLITE



« Par hasard », un SDF dérobe 300 000 euros en liquide à l'aéroport de Roissy

13 DECEMBRE 2017 – LE POINT

En poussant une « porte inopinément ouverte » un SDF habitué de l'aéroport de Roissy s'est emparé de 300 000 euros de la société de transport de fonds Loomis.

Ce quinquagénaire fouillait les poubelles quand il a **machinalement tenté d'ouvrir une porte** menant à un sas sécurisé dans lequel se trouvaient plusieurs sacs d'espèces. Les enquêteurs ignorent encore pourquoi cette porte était ouverte à ce moment-là.

Cet habitué de l'aéroport parisien, identifié par la police aux frontières, est actuellement recherché par la police judiciaire de Seine-Saint-Denis.

« Au départ on pensait à un coup monté, avec des complicités en interne, mais a priori c'est le fait du hasard. C'est dingue », souffle un policier. « Il a réussi **le coup parfait** », résume un enquêteur. **EN SAVOIR+**

ACTUALITÉS



La blockchain entre dans la loi française

11 DECEMBRE 2017 – L'AGEFI

Le gouvernement se pose en précurseur mondial en **inscrivant la technologie** sous-jacente au bitcoin **dans le Code monétaire et financier**.

La principale modification du Code monétaire et financier consiste à proposer **la blockchain comme nouvelle modalité technique d'inscription et de transfert des titres non cotés** (parts de fonds, actions et obligations non cotées et titres de créances négociables).

Auparavant, ces actifs devaient obligatoirement être matérialisés par un compte-titres. Dorénavant, avec une **valeur juridique égale**, ils pourront être inscrits directement sur une blockchain, puis être échangés sans passer par des intermédiaires. **En un clic ou presque, une PME pourra proposer ses titres à la vente, un investisseur pourra acheter une part de fonds.**

Après publication des décrets d'application qui définiront les modalités techniques, comme la traçabilité de la propriété du titre et l'encadrement du système de règlement (probablement en monnaie banque centrale et non en bitcoin), **les solutions développées** par des entreprises privées (BNP Paribas, la Société Générale, Natixis...) **pourront ainsi être commercialisées dès le premier semestre 2018.** **EN SAVOIR+**



Le livret de développement durable va être réformé pour être plus vert

12 DECEMBRE 2017 – LA TRIBUNE

Bruno Le Maire a annoncé le développement de nouveaux produits d'épargne grand public pour le climat, dans **l'assurance-vie** notamment, **et la mobilisation des fonds de l'ex-Codevi vers des projets verts**.

« Les Français veulent **donner du sens à leur épargne**, en la mettant **au service de la transition énergétique** », a insisté Bruno Le Maire ministre de l'Économie et des Finances, ce lundi en clôture du Climate Finance Day organisé à Bercy.

La finance verte ne doit pas rester l'affaire des grands investisseurs institutionnels mais doit devenir « *une réalité pour tous nos concitoyens* », a appelé Bruno Le Maire. Il a notamment annoncé une **réforme du Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)**, l'ex-Codevi. « *Mon souhait est clair : offrir à chaque Français la possibilité de placer leur épargne dans un produit qui finance la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique* ».

Par ailleurs, Bruno Le Maire a annoncé que « *tous les détenteurs de contrats d'assurance-vie pourront bénéficier, dès l'année prochaine, d'un support en unité de compte labellisé climat* ». **EN SAVOIR+**

OFFRES



Audiens et le Spiil s'associent pour une offre d'assurance globale

13 DECEMBRE 2017 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Après le départ de l'ex-mutuelle Audiens, le groupe **Audiens** poursuit sa mue et annonce le lancement d'une offre d'assurance **à destination des sites de presse**.

Le **Spiil** (Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne) a recensé de la part des éditeurs de presse, **un besoin croissant d'offres en responsabilité civile professionnelle**, pour prendre en charge par exemple les frais de défense ; **amenant son partenaire Audiens à concevoir une offre assurantielle « à 360° »**

L'offre complète Audiens/Spiil inclut ainsi la complémentaire **santé** – intégralement responsable – la **prévoyance**, la **RC Pro** mais également une **RC Exploitation**, une **RC Employeur** et une **protection juridique** pour négocier le règlement des litiges à l'amiable.

Une offre similaire est **également proposée aux TNS** : les garanties santé et prévoyance sont **complétées par une garantie « Frais généraux »**, permettant, en cas d'arrêt de travail, la prise en charge des frais professionnels comme les charges courantes. **EN SAVOIR+**



Prévoyance : Metlife poursuit sa stratégie de simplification des souscriptions

14 DECEMBRE 2017 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

L'assureur, filiale d'un groupe irlandais, joue sur « **la case** » **examen médical** pour **accélérer les processus de souscription**.

Pour **transformer son contrat** de prévoyance **Madelin en** contrat **Conjugo TNS de Metlife**, l'assureur ne demandera qu'une **simple déclaration de santé**. Il faut cependant que le contrat soit en cours et âgé de moins de 5 ans. De plus, l'assuré n'est pas obligé de fournir, pour simplifier la souscription, les originaux des documents administratifs, financiers et médicaux requis.

En assurance emprunteur, Metlife propose également de **simplifier les souscriptions** en supprimant le rapport moral et financier **pour des emprunts jusqu'à 1,5 M€** à partir du 1er décembre. Pour les 27 pathologies les plus fréquentes, l'assureur a décidé **d'alléger les démarches de souscription** ou même de prévoir un **assouplissement de la tarification**.

Pour rappel, en septembre 2016, Metlife permettait aux emprunteurs de moins de **46 ans** d'être assurés **jusqu'à 1 M€ sans examen médical** en complétant simplement un questionnaire de santé. De même pour les emprunteurs de moins de **56 ans jusqu'à 500 000 €** de capitaux empruntés. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION

« Une banque, mais avec quatre roues »

12 DECEMBRE 2017 – L'EVEIL

Le **Crédit Agricole** propose des tournées sur quatre communes avec un conseiller à bord d'un camion transformé en bureau. **Un concept baptisé « Mobil Banque »**.

Trois camions ont été mis en service par le Crédit Agricole : deux dans la Loire (sur des secteurs ruraux comme le Roannais et le Montbrisonnais) et un en Haute-Loire. **Un concept de banque itinérante pour aller directement à la rencontre de ses clients** (et en séduire de nouveaux) sur des communes dépourvues d'agence ou dont la permanence a fermé.

Ce camion est **une véritable petite agence bancaire**, « pour être encore plus près de notre territoire », souligne Gabriel Largeron, directeur du secteur du Puy au Crédit Agricole. « L'idée, c'est que le client ne se sente pas abandonné. Car c'est l'inverse et nous le prouvons ! ».

À bord, il y a tout pour faire du conseil et réaliser l'ensemble des opérations proposées dans une agence. **Toute une technologie embarquée « qui étonne un peu »**. **Les premiers retours sont très encourageants** pour le Crédit Agricole, « y compris de la part des élus locaux », note Gabriel Largeron. **EN SAVOIR+**





L'expérience client compte Vraiment

12 DECEMBRE 2017 – C'EST PAS MON IDÉE

Plusieurs études ont été publiées confirmant, que **les consommateurs** restent en majorité **attachés** à leur relation avec les **banques traditionnelles**.

Selon une enquête menée auprès de 2 000 personnes, **27%** des sondés **possèdent un compte** dans un établissement **100% en ligne ou mobile**, auxquels s'ajouteraient 26% qui envisagent de les rejoindre : pour beaucoup d'entre eux, il s'agit probablement d'un compte d'appoint, qui **n'altère pas fondamentalement** leur **relation** avec leur **banque principale**.

Malgré tout, ce **niveau d'infidélité**, paraît **particulièrement élevé** et suscite donc la curiosité. Une première justification possible est peut-être à rechercher dans le foisonnement d'offres alternatives que connaît aujourd'hui le marché.

Il est intéressant de se pencher sur une autre question du sondage, celle de la **motivation des consommateurs** favorables à une migration. **29%** d'entre eux citent les **coûts plus attractifs** comme un facteur décisif, **la meilleure qualité de service** obtient autant de suffrages, tandis que **l'excellence de l'expérience client en recueille le double !** Voilà qui pourrait remettre en cause quelques préjugés... **EN SAVOIR+**

DIGITAL

Les Français et l'épargne digitale : bientôt le grand saut ?

14 DECEMBRE 2017 – BOURSIER.COM

Deloitte et WeSave, plateforme de gestion privée en ligne, **publient leur baromètre** « Les Français et l'épargne digitale », **réalisé** auprès de **2 000 Français**.

Hier réservés aux plus fortunés ou aux experts, **les outils de gestion d'épargne** se sont **démocratisés grâce au digital** pour offrir à un large public des **services financiers optimisés à moindre coût**...

Les solutions d'épargne digitale recueillent un accueil plutôt favorable. En termes d'image, **l'épargne digitale** est surtout **associée aux frais bas** pour 54% des épargnants, aux placements performants (40%) et à la gestion optimisée (35%)

Le conseiller bancaire est le **principal interlocuteur des épargnants**, c'est la première source d'information en matière d'épargne financière, 51% le consultent en cas de question. C'est également le **principal canal pour se former sur la gestion de l'épargne**. En effet, les Français expriment un intérêt significatif d'être formés à l'épargne, notamment les jeunes (71% des épargnants et 87% des patrimoniaux âgés 25-34 ans). **EN SAVOIR+**





Covéo opte pour Talend Real-Time Big Data Platform pour améliorer la connaissance de ses clients

14 DECEMBRE 2017 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

L'objectif de Covéo est **d'accélérer sa stratégie de transformation numérique** et d'améliorer la qualité de ses services et applications.

Covéo a lancé une deuxième phase de sa stratégie big data avec un programme data centric, ayant pour objectif de construire un hub de données centralisé. Grâce à Talend, **Covéo va pouvoir intégrer, nettoyer et analyser rapidement les données** pour servir les fonctionnalités de pilotage, d'analytique, de data science, mais également les applications et plateformes digitales du groupe. La **solution de Talend** permettra en outre de **décloisonner le système d'information en favorisant les échanges entre les systèmes**.

Le projet data-centric de Covéo qui vient de rentrer en **phase de production, s'étalera sur une durée d'un an** avec dans un premier temps, l'ingestion de l'ensemble des données du groupe dans le data hub. Covéo prévoit ainsi de proposer les **premiers usages au printemps 2018**. Il s'agit notamment de nouvelles applications autour du **programme relationnel de MAAF et d'outils de lutte contre la fraude au niveau des sinistres**. **EN SAVOIR+**

PAIEMENTS

Les professionnels de la banque et de la monétique récompensent la société Payment

14 DECEMBRE 2017 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Payment editrice de la **carte bancaire Soshop.Club**, a été élue dans la catégorie « Solution de fidélisation » et est lauréate du Prix spécial du jury en tant que **FINTECH 2017 la plus innovante dans les paiements**.

Son modèle économique, revendiqué comme celui de la banque du futur, est essentiellement basé sur sa **capacité à générer des revenus** avec des commerçants, **grâce au traitement de la donnée client et d'algorithmes d'IA**.

Mais pour ses clients, une promesse bien plus concrète : la première carte bancaire qui rapporte (jusqu'à 40% du montant dépensé), grâce à **des accords passés avec plus de 2 500 commerçants** comme par exemple Booking.com, Auchan, Accor, Go Voyages, Ralph Lauren, la Fnac, Eram, Bricorama, Go Sport, etc.

L'application Soshop promet un système de parrainage ludique et permet de trouver de manière géolocalisée les meilleurs plans près de chez soi ; ce qui transforme la relation client classique que l'on a généralement avec sa banque, en **une expérience fun et addictive** dans laquelle **la découverte d'un bon plan personnalisé devient le cœur d'un modèle bancaire vertueux**. **EN SAVOIR+**

Achetez malin avec
votre néo-banque

Soshop





Max, la néobanque du Crédit Mutuel Arkéa, lance sa carte bancaire

04 NOVEMBRE 2017 – CBANQUE

A peine un mois après le lancement de son application mobile, Max lance un compte et une carte de paiement, et dévoile **quelques fonctions originales**.

La carte Max est à autorisation systématique et n'autorise pas les découverts. Elle est **compatible d'emblée avec le paiement mobile**. Une fois la carte reçue - dans un délai de 3 jours, assure Max - et activée, **le porteur obtient également un numéro de compte IBAN français** et peut donc effectuer virements et prélèvements.

Outre le **report des opérations en temps réel**, la **personnalisation du code PIN** ou encore une **fonction cash back** courant 2018, **elle est « agrégatrice »** : le client peut la connecter, en un clic ou presque, à un autre compte qu'il détient dans un autre établissement.

Rompant avec les traditionnelles campagnes publicitaires, **la fintech ouvrira des pop-up stores, pour faire sa promotion dans le monde physique**. La première boutique pérenne, qui ne sera pas une agence mais « un modèle nouveau » ouvrira à Bordeaux, début 2018. **EN SAVOIR+**

RÉGLEMENTAIRE

Assurance-vie : la mise en garde du superviseur européen sur les unités de compte

13 DECEMBRE 2017 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

L'EIOPA alerte sur les **rétrocommissions versées par les gestionnaires d'actifs aux assureurs**. Elle pointe le **risque de conflit d'intérêt**.

Selon une étude menée par l'EIOPA sur un échantillon de 218 assureurs européens (représentant 70% du marché des UC), **81% des assureurs ont perçu une rémunération** (soit 5,2Mds€ pour l'ensemble du marché en 2015) de la part des asset managers. L'existence de cette rémunération est bien souvent cachée aux épargnants. **Près de 70% des assureurs européens ne divulguent pas cette information aux clients**.

Ce manque de transparence pose problème vis-à-vis du client, d'autant que l'Autorité relève un risque de conflit d'intérêts entre gestionnaires d'actifs et assureurs. Selon elle, « **les assureurs investissent une proportion significative des UC dans des fonds qui leur offrent une rémunération plus élevée** ».

L'EIOPA appelle donc les autorités de supervision nationales à prévenir ces conflits d'intérêts afin de « *sauvegarder les intérêts des consommateurs* ». Elle leur demande de « **fournir des règles aux assureurs sur la façon d'appliquer les principes de la DDA** » ; à savoir : agir de manière honnête, impartiale et professionnelle dans l'intérêt des clients. **EN SAVOIR+**





Blockchains et cryptomonnaies : Bercy alerte au nom du blanchiment

13 DECEMBRE 2017 – IT ESPRESSO

Tracfin pointe, dans son rapport, les risques de blanchiment de capitaux que pose le développement des cryptomonnaies et des blockchains.

Des plates-formes de change en matières premières aux cartes prépayées permettant les retraits en espèces, **les outils susceptibles de favoriser le blanchiment de capitaux en combinaison avec les cryptomonnaies se multiplient.**

Pointant le **degré élevé d'anonymat** et la « **portabilité maximum** » qu'offre de tels dispositifs, Tracfin affirme que « *le risque [de blanchiment] ne peut être limité que par un haut niveau de conformité des sociétés émettrices [des cartes de paiement] quant à leurs obligations de vigilance* ».

Tracfin attire l'attention sur les **risques associés au développement des registres distribués** (DLT, pour « Distributed ledger technology ») sous-tendus par **des blockchains dont certaines sont développées spécifiquement pour l'anonymat**, notamment à travers la technique du « zero knowledge proof », qui consiste à éclater les données d'une transaction en un grand nombre de sous-ensembles puis mélangés entre eux ; ou encore la méthode « one time ring signature », basée sur un système de clés circulaires qui empêche d'identifier aussi bien l'émetteur que le destinataire d'une transaction. **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS

Jouer collectif, la stratégie gagnante des fintechs

12 DECEMBRE 2017 – L'USINE DIGITALE

La jeune banque mobile **N26 propose** désormais une offre de **prêt personnel** à ses quelque 100 000 clients français **grâce** à un **partenariat** noué **avec** la start-up parisienne **Younited Credit**.

Concrètement, les utilisateurs français de N26 peuvent désormais souscrire à un **crédit à la consommation** allant de **1 000 à 40 000 euros** sur des durées de 24 à 72 mois, le tout **depuis l'application mobile**. « **La réponse définitive** à la demande est donnée en **24 heures ouvrées** », promet la fintech allemande, réputée pour proposer une expérience utilisateur simple et rapide.

De son côté, **Younited Credit** entame, via cet accord, le **développement de son activité en marque blanche**. En septembre dernier, lors d'une levée de fonds de 40 millions d'euros, la start-up avait précisé vouloir utiliser cet argent frais pour **déployer sa plate-forme** sous forme d'API afin de la **proposer en marque blanche** à des partenaires, comme des assureurs, des opérateurs de téléphonie mobile... ou d'autres fintechs. « *Cela nous permettra de **toucher d'autres clients qui sont a priori plus captifs*** », avait expliqué Charles Egly, le cofondateur de Younited Credit. **EN SAVOIR+**





Crédit conso : Société Générale rachète des activités de location à Cegedim

14 DECEMBRE 2017 – CBANQUE

Franfinance va racheter des activités de location d'équipements à Cegedim, spécialiste des technologies et services dans la santé.

La filiale de crédit à la consommation de Société Générale « signe un accord avec Cegedim **en vue d'acquérir 100% de Cegelease**, spécialiste de la location d'équipements aux professionnels de santé », dit la banque dans un communiqué, sans préciser le montant de l'opération.

Cegelease compte quelques **25 000 clients** (infirmiers, pharmaciens, opticiens, dentistes...) à qui elle loue différents types d'équipements.

Cette acquisition, qui doit être conclue au premier trimestre 2018, « permet d'envisager de **nombreuses synergies avec la banque de détail vis-à-vis de la clientèle des professionnels de santé** », promet Laurent Goutard, président de Franfinance, cité dans le communiqué. **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS